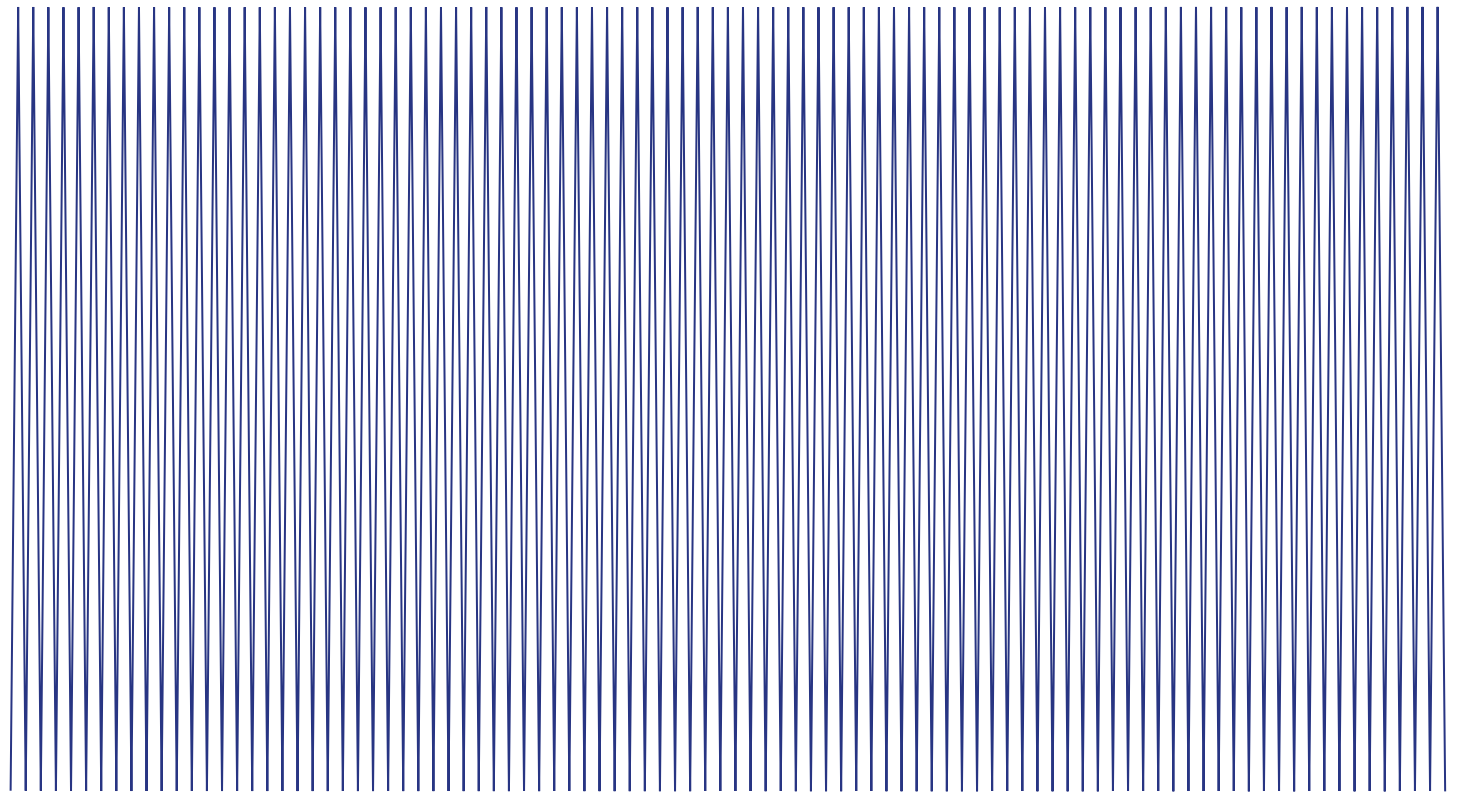


L'édition aux Pays-Bas en chiffres



Le Département Études du BIEF réalise tout au long de l'année des études de marché sur l'édition dans le monde, des annuaires d'éditeurs, des organigrammes sur les groupes d'édition et des fiches pays qui présentent les chiffres-clés de l'économie du livre dans de nombreux pays. Le programme annuel de publications est coconstruit avec les maisons adhérentes du BIEF.

*Contacts au BIEF : Claire Mauguière (c.mauguiere@bief.org)
et Clémence Thierry (c.thierry@bief.org)*

Note: Cette fiche pays a été réalisée par Nicolas Wodareczak, sous la direction de Clémence Thierry, au Département Études du BIEF.

Elle a été réalisée grâce aux statistiques produites conjointement par GfK et l'Association Royale du Livre (Koninklijke Vereniging van het Boekenvak: www.kvbboekwerk.nl). Elle est complétée par des informations fournies par la fondation néerlandaise pour la littérature (Nederlands letterenfonds: www.letterenfonds.nl/nl/). Pour toute information au Nederlands letterenfonds: Agnes Vogt, Children's Books & head of the International department a.vogt@letterenfonds.nl

Pour toute demande d'information concernant l'Institut Français des Pays-Bas, vous pouvez contacter Hélène Doub: helene.doub@institutfrancais.nl

Indicateurs socio-démographiques des Pays-Bas

Population	17,4 millions d'habitants (2020)
PIB/habitant	40 080 €/habitant (2020) [France: 30 690 €/habitant (2020)]
Langue officielle	néerlandais

PRODUCTION ÉDITORIALE

➔ Nombre d'éditeurs

En 2019, on compte 4 197 maisons d'édition en activité. Mis à part les très grands groupes internationaux (RELX, Wolters Kluwer) et les groupes disposant de nombreuses filiales, la majorité du paysage éditorial est composé de petites maisons d'édition indépendantes.

➔ Nombre de titres publiés

En 2019, 75 800 titres (nouveau et réimpressions) ont été publiés, le tirage moyen se situant entre 2 000 et 3 000 exemplaires par titre. 10 000 exemplaires correspondent à de très bonnes ventes, et 25 000 à un best-seller. En 2020, les livres de non-fiction et de fiction ont connu une croissance respective de 7 % et 6 % de leur production, et l'édition jeunesse est restée stable par rapport à 2019.

VENTES

➔ Chiffre d'affaires

En 2020, 41,2 millions de livres ont été vendus, chiffre stable ces dernières années. Le chiffre d'affaires s'élève à 597 millions d'euros, en hausse de 6 % par rapport à 2019. Depuis 5 ans, une tendance à la hausse des chiffres d'affaires du secteur est constatée par les professionnels du livre. En 2020, la fiction représente 39 % du CA du secteur, la jeunesse 18 %, la non-fiction dite de loisir 18 % et la non-fiction dite informative 25 %. Parmi tous les segments, les ventes de livres jeunesse ont le plus augmenté par rapport à 2019 (+ 5 %) et celles de la non-fiction de loisir ont le plus baissé (- 12 %).

Évolution des ventes (2015-2020)

	2015	2016	2017	2018	2019	2020
CA prix marché en millions d'€	498,5	521	530	541	563	597
Évolution (en %)	+ 3,5	+ 5,3	+ 1,7	+ 2	+ 2,1	+ 5,9
Nombre d'exemplaires vendus (en millions)	39	40,7	41	41	40	41,2
Évolution (en %)	+ 4,8	+ 4,8	+ 0,7	-	- 3,6	+ 3,7

Source : KVB Boekwerk

➔ Livre numérique

En 2020, l'édition numérique réalise un chiffre d'affaires d'environ 35 millions d'euros, soit une augmentation de 13 % par rapport à 2019. Elle représente 8,8 % du volume des ventes et 5,9 % du CA du secteur. Près de 75 % des ventes de livres numériques sont réalisées en fiction (générale puis policière).

➔ Système de prix

Le marché du livre néerlandais est régi par la loi *Wet op de Vaste Boekenprijs* (WVB) qui instaure un prix fixe pendant les 12 mois suivant la mise en vente de chaque livre. Au-delà, l'éditeur décide ou non de maintenir ce prix. Les ebooks, les livres scolaires, les livres en langue étrangère, ainsi que les livres anciens ne sont pas concernés par cette législation.

Depuis le 1^{er} janvier 2019, le taux de TVA des livres papier est passé de 6 % à 9 % et celui des livres numériques de 21 % à 9 % également.

TRADUCTIONS

En 2020, selon les derniers chiffres collectés par le SNE en partenariat avec le BIEF, 455 droits de traduction ont été cédés par des éditeurs français aux éditeurs néerlandais (466 en 2019), principalement de bandes dessinées (228), de livres pratiques (135) et de fiction (45).

POINTS DE VENTE DU LIVRE

➔ Canaux de vente

En 2019, l'association des libraires (KBB) compte 993 membres qui représentent à eux seuls 1 306 points de vente. On compte cinq grandes chaînes de librairies aux Pays-Bas : *Bruna* (375 points de vente), *AKO* (85), *The Read Shop* (170), *Libris* (100) et *Primera* (490). Les points de ventes physiques représentent 71 % des ventes en 2018.

Chaque année, de nombreuses foires du livre sont organisées aux Pays-Bas, notamment la foire de *Manuscripta*, en septembre, qui annonce la rentrée littéraire : les maisons d'édition néerlandaises présentent leurs nouveaux titres à cette occasion. Côté BD, le festival *Strippedagen* Haarlem, en juin (www.strippedagenhaarlem.nl) rassemble un grand nombre de visiteurs.

➔ Pratiques de lecture et bibliothèques publiques

En 2018, en moyenne, 2,4 livres ont été achetés au cours de l'année, chiffre stable par rapport à 2016 et 2017, le pic d'achat étant de 3,1 livres en 2008, et le point le plus bas, de 1,8 livre sur la période 1988-1990.

En 2019, on compte 1 207 bibliothèques publiques aux Pays-Bas. En 2018, 63,2 millions de livres papier ont été empruntés (- 8 % par rapport à l'année précédente). 54 % des livres empruntés correspondent à des ouvrages de littérature jeunesse.

*Bureau international de l'édition française
115, boulevard Saint-Germain
75006 Paris
www.bief.org
Directeur de la publication : Nicolas Roche*